

# aspects statistiques

les banques à genève

n° 70  
août 89

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	3
2. Evolution de l'emploi dans les banques à Genève et en Suisse	3
3. Les banques et les sociétés financières à Genève en 1985	7
4. Bénéfice et capital imposables	13
5. Epargne et placements hypothécaires	17
6. Activité boursière	19
7. Salaires	21



---

## Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

---

### Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

### Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*  
(population résidente et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),

- *économie*  
(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*  
(construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

### Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

### Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Aspects statistiques

n° 70  
août 1989

## Les banques à Genève

---

Auteur : *Roland Rietschin* (Tél. 787 67 40)

Avec la collaboration de *Murielle Saugy* et *Dominique Felsenheimer*

Prix : 10 F

## RÉSUMÉ

*Entre le milieu des années cinquante et celui des années quatre-vingt, le secteur bancaire genevois multiplie par six l'effectif de ses emplois, passant de 2 719 personnes occupées à plein temps en 1955 à 16 252 en 1985. Durant ces trente ans, l'emploi total a un peu plus que doublé dans le canton. A l'échelon national, le rythme est moins soutenu, aussi bien pour le seul secteur bancaire que pour l'ensemble des activités économiques. En Suisse, les banques et sociétés financières apparaissent comme assez concentrées sur le plan territorial : Genève, Zurich et le Tessin groupent bien plus de la moitié (57,6 %) des emplois de ce secteur.*

*En 1985, selon les résultats du recensement fédéral des entreprises, 345 banques et sociétés financières exercent une activité (ont des emplois) dans le canton. Ces entreprises y occupent au total 17 371 personnes (dont 16 252 à plein temps), soit 7,1 % du total genevois. Les banques en mains étrangères sont particulièrement bien représentées à Genève, qui compte plus d'emplois que Zurich dans ce type de banque.*

*En 1987, les banques dégagent un bénéfice imposable de 805 millions de francs environ, les sociétés financières de 145 millions. Ensemble, elles ne représentent pas moins de 43,7 % du bénéfice imposable de la totalité des sociétés de capitaux (2 175 millions). Quant au capital imposable, il s'établit à 6,044 milliards de francs pour les banques, 4,992 milliards pour les sociétés de capitaux.*

*L'épargne déposée dans les comptoirs bancaires du canton représente 14,7 milliards de francs en 1987; ce montant ne comprend que les livrets et les dépôts d'épargne et les bons de caisse, il exclut les portefeuilles d'actions et d'obligations ainsi que les autres éléments de la fortune. Les placements hypothécaires des banques se montent à 15,5 milliards dans le canton.*

*A la Bourse de Genève, plus de 227 000 cours ont été cotés en 1987 et des titres ont été échangés pour 233 milliards de francs. Genève traite ainsi environ le quart des opérations enregistrées en Suisse.*

## 1. Introduction

Cette publication porte sur le secteur bancaire à Genève tel qu'il peut être appréhendé à travers les statistiques officielles disponibles. Par conséquent, cette étude penche plus du côté de "les banques à Genève : deux ou trois choses que je sais d'elles . . ." que du côté de la monographie. Son contenu et ses silences reflètent à leur manière la situation, bien connue des statisticiens, selon laquelle on dispose d'autant plus d'informations statistiques officielles sur un secteur que celui-ci a connu de sérieux problèmes conjoncturels (l'industrie), qu'il est largement subventionné et qu'il bénéficie de mesures protectionnistes (l'agriculture) ou qu'il est soumis à une législation spécifique s'accompagnant de procédures administratives d'autorisations (le bâtiment). La Banque nationale suisse (BNS) élabore de nombreuses statistiques sur le secteur bancaire suisse, mais la plupart de ces données sont établies à l'échelon national uniquement, ce qui est logique vu la nature de l'activité bancaire et le cadre légal en la matière.

Ce cahier est fondé sur l'analyse des résultats des statistiques suivantes :

- les recensements fédéraux des entreprises, plus particulièrement celui de septembre 1985;
- la statistique cantonale des sociétés de capitaux;
- les statistiques de la BNS, notamment celles qui portent sur l'épargne et l'activité boursière;
- l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

## 2. Évolution de l'emploi dans les banques à Genève et en Suisse

Entre 1955 et 1985, alors que l'économie dans son ensemble se développait à un rythme annuel moyen de 1,5 % (en termes de personnes occupées à plein temps) à l'échelon national et 2,5 % à l'échelon cantonal, le secteur bancaire (banques et sociétés financières) connaissait un accroissement d'une amplitude nettement supérieure : 4,9 % pour la Suisse et 6,1 % pour le canton de Genève.

En raison des dates des recensements des entreprises (1905, 1929, 1939, 1955, 1965, 1975, 1985), il est difficile de repérer exactement les points d'inflexion intercensitaires de ce développement. Notons cependant une période creuse entre 1929 et 1939 : l'emploi du secteur bancaire recule de 2,5 % en Suisse à la suite de la crise économique, alors que le total des emplois du pays, sans se replier, n'enregistre qu'une progression assez faible (+1,9 %).

Les "trente glorieuses"<sup>1</sup>, après la guerre, ont profité à l'ensemble de l'économie et particulièrement aux banques. Le développement du secteur est très marqué entre 1955 et 1975 : l'effectif des emplois est multiplié par 4,3 dans le canton, par 3,0 dans le pays.

Depuis le début du siècle, la part représentée par l'économie du canton dans celle du pays n'a pratiquement pas cessé d'augmenter, passant de 4,9 % en 1905 à 6,8 % en 1985 (secteur agricole, organisations internationales et diplomatie non comprises). En raison des écarts d'évolution entre les secteurs bancaires genevois et suisse, la part du premier dans le second a augmenté jusqu'en 1965 (18,6 %), puis s'est repliée en 1975 et 1985 (16,2 %). Il n'en reste pas moins que le secteur bancaire genevois représente 16,2 % du secteur bancaire suisse en 1985, proportion très supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble de l'économie.

1. Les économistes désignent ainsi les trente années, environ, de fort développement économique entre la fin de la guerre de 1939-45 et le premier choc pétrolier (1973).

Tableau 1

**Personnes occupées à plein temps, à Genève et en Suisse**

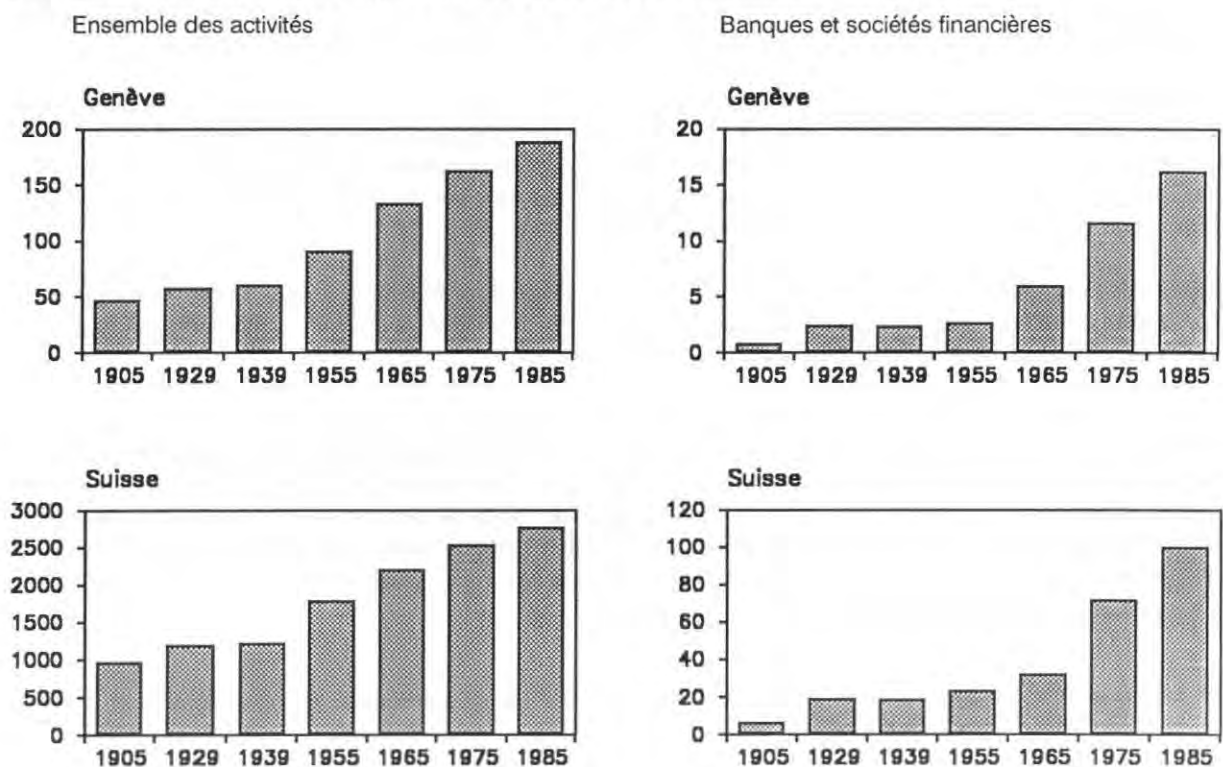
	Ensemble des activités <sup>1</sup>			dont banques et sociétés financières		
	Genève	Suisse	GE/CH en %	Genève	Suisse	GE/CH en %
<b>Nombres absolus</b>						
1905	47 504	971 170	4,9	846	6 771	12,5
1929	57 908	1 201 746	4,8	2 512	19 329	13,0
1939	61 160	1 224 071	5,0	2 416	18 837	12,8
1955	91 245	1 798 896	5,1	2 719	23 721	11,5
1965	133 669	2 206 712	6,1	6 061	32 510	18,6
1975	162 953	2 537 735	6,4	11 689	72 226	16,2
1985	188 969	2 773 507	6,8	16 252	100 304	16,2
<b>Variations en %</b>						
1905/29	21,9	23,7	///	196,9	185,5	///
1929/39	5,6	1,9	///	- 3,8	- 2,5	///
1939/55	49,2	47,0	///	12,5	25,9	///
1955/65	46,5	22,7	///	122,9	37,1	///
1965/75	21,9	15,0	///	92,9	122,2	///
1975/85	16,0	9,3	///	39,0	38,9	///

1. Secteur primaire (agriculture, horticulture, ...), organisations internationales gouvernementales et missions permanentes non compris. Administrations publiques non comprises avant 1975.

Source : OFS (Berne) / Recensements fédéraux des entreprises

Graphique 1

**Personnes occupées à plein temps, à Genève et en Suisse, en milliers**



Examinée aux échelons national, cantonal et communal, la répartition des emplois par branche économique varie sensiblement entre les régions; cela se répercute notamment sur la part que représente le secteur bancaire dans l'ensemble de l'économie en termes de personnes occupées (à plein temps, organisations internationales et diplomatie exclues). En Suisse, 34 emplois sur mille relèvent du secteur bancaire; cette proportion est sensiblement plus forte dans les villes de Genève (121) et Zurich (106) ainsi que dans les cantons de Genève (85), Zurich (59), Tessin (59) et Bâle-Ville (52); par contre, elle est plus faible en Ville de Berne (30), ainsi que dans les autres cantons romands et dans celui de Berne. On peut en déduire sans surprise que la banque est une activité urbaine implantée principalement à Zurich et Genève; les deux cantons correspondants comptent ensemble la moitié des emplois bancaires de Suisse.

Dans la mesure où les services produits par les banques sont consommés en partie par la clientèle locale, on peut aussi s'attacher à comparer la densité bancaire entre les régions au moyen du rapport entre l'effectif de la population résidante et celui des emplois dans le secteur bancaire. Cette densité s'établit à 65 résidents par emploi bancaire en Suisse, elle culmine dans les villes de Genève, Zurich et Bâle, dans les cantons correspondants ainsi qu'au Tessin (moins de 34 résidents par emploi bancaire). Bien entendu, de telles différences ne signifient pas que les Genevois et les Zurichois passent leurs temps à gérer leurs finances, mais plutôt, bien évidemment, que le secteur bancaire des régions à haute densité exerce des activités à d'autres niveaux que l'échelon local. Ce phénomène transparait d'ailleurs de l'étude des types de banques établies à Genève et Zurich.

Tableau 2

Personnes occupées à plein temps en 1985

	Ensemble <sup>1</sup> des activités	dont banques et sociétés financières			
		Nombre	En % de l'ensemble	Variation 1975-1985, en %	Habitants par emploi
<b>Suisse</b>	2 960 215	100 304	3,4	38,8	65
<i>Canton de ...</i>					
Genève	191 774	16 252	8,5	39,0	22
Zurich	562 043	33 137	5,9	46,0	34
Berne	394 777	6 787	1,7	32,5	137
Bâle-Ville	134 155	7 028	5,2	23,4	28
Fribourg	75 505	1 255	1,7	10,1	154
Tessin	141 133	8 349	5,9	34,9	33
Vaud	231 387	6 649	2,9	47,9	82
Valais	104 530	1 694	1,6	40,2	139
Neuchâtel	67 700	1 022	1,5	- 0,2	153
Jura	26 885	317	1,2	///	205
<i>Ville de ...</i>					
Genève	121 371	14 637	12,1	38,7	11
Zurich	273 676	29 127	10,6	44,8	12
Berne	110 478	3 330	3,0	27,4	42
Bâle	130 424	6 996	5,4	23,2	25
Lausanne	74 851	4 518	6,0	44,3	28

1. Organisations internationales et missions permanentes non comprises.

Source : OFS (Berne) / Recensement fédéral des entreprises

Par rapport à la Suisse, Genève accueille beaucoup de banques étrangères (33,7 % des emplois à plein temps du secteur bancaire), de sociétés financières (10,2 %) et de banques privées (7,6 %).

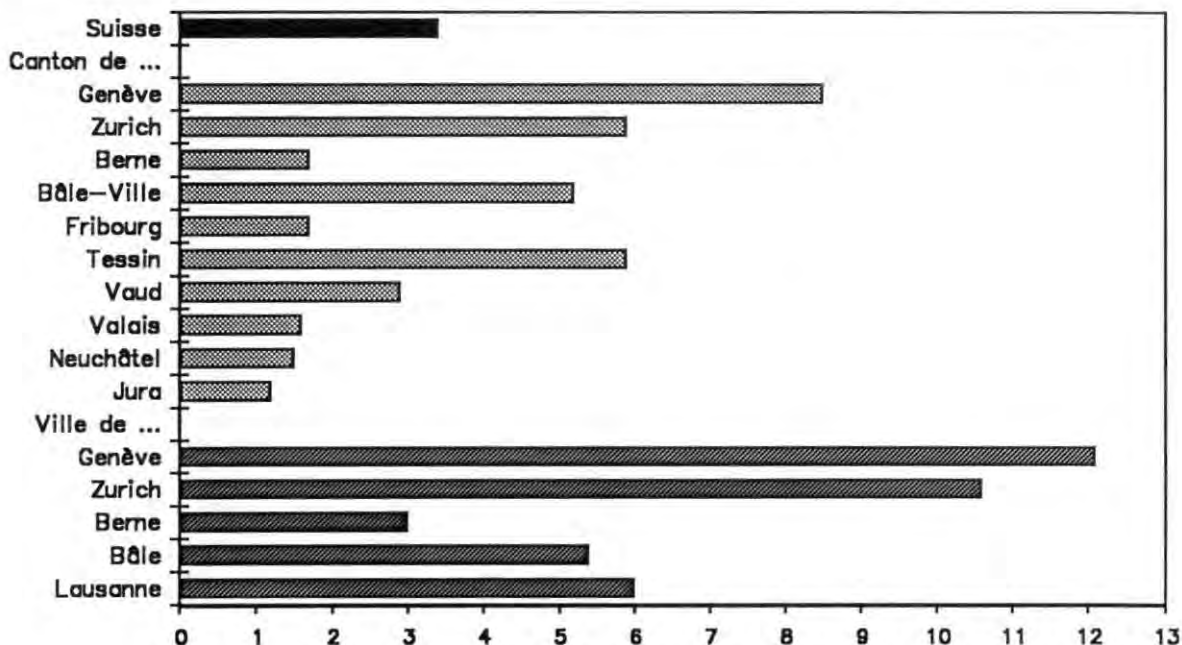
Les banques en mains étrangères occupent même plus de personnes à Genève qu'à Zurich (5 477 à plein temps contre 4 783). Ces deux cantons et le Tessin regroupent à eux trois 93,8 % des banques étrangères. A Genève, comme dans l'ensemble du pays, les banques en mains étrangères se sont fortement étendues entre 1975 et 1985 : + 90,4 % (GE) et + 95,0 % (CH), contre + 39,0 % (GE) et + 38,8 % (CH) pour l'ensemble du secteur bancaire. Selon des sources extra-statistiques, ce mouvement d'expansion se poursuit à Genève après 1985.

Comme chacun le sait, les banquiers privés sont d'abord genevois (54,7 % des emplois), ensuite zurichoïses et bâloises (les trois cantons ensemble : 94,3 %).

Les sociétés financières sont moins concentrées que les deux catégories susmentionnées, elles occupent 26,1 % de leur total national à Genève et 72,1 % dans les trois cantons de Zurich, Genève et . . . Vaud. En raison des limites du recensement, Zoug n'apparaît pas comme accueillant beaucoup de sociétés financières, ce qui peut surprendre à première vue. Mais les recensements ne comptent les entreprises que si elles occupent au moins une personne 20 heures par semaine, ce qui exclut les sociétés domiciliées et beaucoup de celles qui ne sont que des éléments de constructions financières.

Graphique 2

Pourcentage de personnes occupées dans les banques et sociétés financières par rapport à l'ensemble des personnes occupées, en 1985





### 3. Les banques et les sociétés financières à Genève en 1985

En 1985, 345 banques et sociétés financières exercent une activité économique (ont des emplois) dans le canton. Parmi elles, 285 ont à Genève leur siège administratif et, le cas échéant, des établissements secondaires (succursales, agences), 60 ont leur siège dans un autre canton et n'ont à Genève que des établissements secondaires. Au total, on compte dans le canton 445 établissements de la branche, occupant 17 371 personnes, dont 16 252 à plein temps (soit 93,6 %).

En tenant compte de l'ensemble des emplois (temps partiel compris, secteur primaire, organisations internationales et diplomatie inclus, ce qui n'était pas possible pour les comparaisons interrégionales), le secteur bancaire représente donc 7,1 % du total genevois. Il pèse ainsi un peu moins lourd – en termes d'emplois – que le commerce de détail (22 743), les organisations internationales et la diplomatie (18 572), mais plus que les services commerciaux (15 549), le commerce de gros (14 985), les services de santé (14 217), l'enseignement (13 393) et toutes les autres classes économiques.

Par rapport à l'ensemble de l'économie, le secteur bancaire emploie un peu plus de femmes (46,3 % contre 39,0 %), nettement moins d'étrangers (24,0 % contre 44,3 %) et un peu moins de personnes occupées à temps partiel (6,4 % contre 14,4 %). Cela s'explique assez facilement par la spécificité du secteur et les professions les plus courantes qu'on y rencontre. La proportion de femmes est très proche de la moyenne du secteur tertiaire (44,5 %) et de celle que l'on trouve, notamment, dans les assurances (47,9 %), les affaires immobilières (52,5 %), les services commerciaux (40,0 %) et l'enseignement (52,3 %). La part d'étrangers est du même ordre de grandeur que celle que l'on enregistre pour plusieurs classes économiques des services occupant surtout des cols blancs : assurances (22,2 %), affaires immobilières (25,8 %), services commerciaux (29,2 %), enseignement (20,4 %). On est évidemment bien loin des 81,8 % du bâtiment (gros oeuvre) et des 70,7 % de l'hôtellerie et de la restauration.

Dans le secteur, on trouve relativement peu de banquiers patrons (66 en tout, surtout des banquiers privés et des patrons de sociétés financières), peu d'intérimaires et de personnes ayant atteint l'âge de l'AVS, pratiquement pas de saisonniers. Par contre, le secteur forme plus de 500 apprentis et occupe (occupait ?) environ 1 300 frontaliers (7,6 % des emplois du secteur). Voir tableau 4, page 10.

Aucune surprise sur le plan de la taille des entreprises : la banque est bien une branche dans laquelle les grands dominent. En effet, 87,7 % des personnes sont occupées dans des entreprises de 50 emplois et plus, 65,1 % dans des entreprises de 200 emplois et plus; à titre de comparaison, cette dernière proportion se monte à 36,5 % pour l'ensemble du secteur privé genevois. Sur ce plan, le secteur bancaire est proche de la chimie, de la construction de machines, de la construction électrique et électronique ainsi que des assurances, dont le tour de taille est encore plus imposant (80,7 % dans des entreprises de 200 emplois et plus). Voir tableau 5, page 10.

La forme juridique prédominante est la S.A. (société anonyme) : 87,5 % des entreprises et 87,1 % des emplois. Existente aussi dans le secteur bancaire quelques sociétés en commandite (banques privées; 7,5 %), sociétés en nom collectif (2,5 %) et coopératives (2,4 %), mais ces formes sont marginales en termes d'emplois. Dans l'ensemble de l'économie, les grandes entreprises sont le plus souvent des sociétés anonymes et il est donc peu surprenant de trouver dans cette catégorie la plupart des banques. Rappelons que les S.A. représentent 58,7 % des emplois dans l'ensemble du secteur privé.

Dans le canton de Genève, 23 communes – les plus petites – n'ont sur leur territoire aucun établissement bancaire, 20 communes ont entre 1 et 10 établissements (48 établissements en tout, occupant 1 620 personnes, soit 9,3 % du total cantonal), Carouge a 13 établissements occupant 108 personnes et la Ville de Genève arrive bien évidemment en tête avec 384 établissements et 15 643 emplois (90,1 % du total).

Tableau 3

Canton de Genève

Personnes occupées selon le sexe, l'origine ou le temps de travail, en 1985

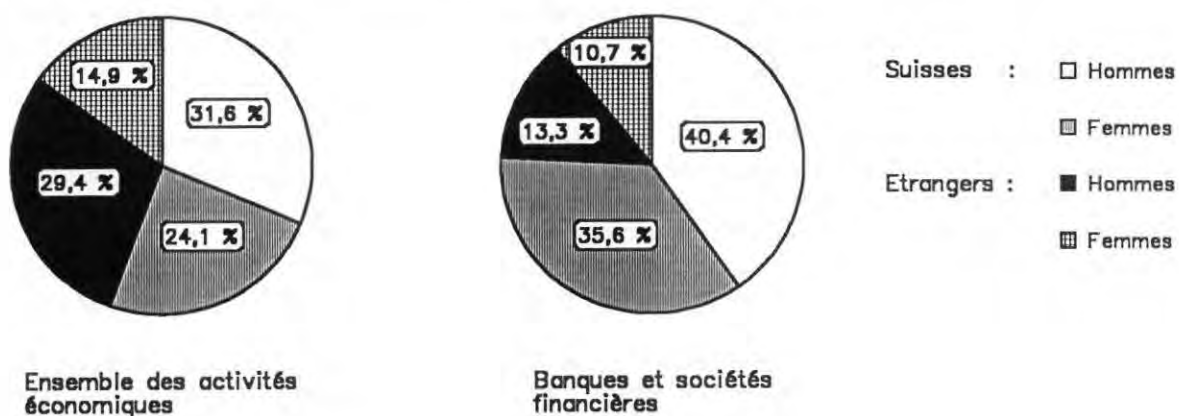
	Ensemble des activités		dont banques et sociétés financières	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Total</b>	<b>243 773</b>	<b>100,0</b>	<b>17 371</b>	<b>100,0</b>
Hommes	148 609	61,0	9 323	53,7
Femmes	95 164	39,0	8 048	46,3
<b>Suisses</b>	<b>135 812</b>	<b>55,7</b>	<b>13 194</b>	<b>76,0</b>
Hommes	77 000	31,6	7 018	40,4
Femmes	58 812	24,1	6 176	35,6
<b>Etrangers</b>	<b>107 961</b>	<b>44,3</b>	<b>4 177</b>	<b>24,0</b>
Hommes	71 609	29,4	2 305	13,3
Femmes	36 352	14,9	1 872	10,7
A plein temps	208 726	85,6	16 252	93,6
A temps partiel	35 047	14,4	1 119	6,4

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / Recensement fédéral des entreprises

Graphique 3

Canton de Genève

Personnes occupées selon le sexe et l'origine, en 1985



En Ville de Genève, on trouve dans tous les quartiers des établissements bancaires destinés à la clientèle locale, mais la notion bien connue des Genevois de "quartier des banques" est une réalité : autour de la Place de la Synagogue<sup>1</sup> et de la Place Bel-Air<sup>2</sup>, on compte 101 établissements bancaires occupant 8 211 personnes (47,3 % du total cantonal; 52,5 % du total de la ville).

L'organisation et la structure générales du secteur bancaire en Suisse se répercutent sur la composition dudit secteur à Genève. Parmi les 445 établissements bancaires et financiers situés dans le canton,

- 251 sont des entreprises à établissement unique, elles occupent 5 134 personnes;
- 34 sont des sièges administratifs d'entreprises à plusieurs établissements (3 491 personnes);
- 32 sont des établissements secondaires d'entreprises de siège genevois (754 personnes);
- 128 sont des établissements secondaires d'entreprises dont le siège est dans un autre canton (7 992 personnes).

Ainsi, 46,0 % de la main-d'oeuvre du secteur occupée à Genève travaille dans une entreprise dont le siège se trouve dans un autre canton. Cette proportion est l'une des plus fortes parmi les activités économiques, elle n'est dépassée que dans les transports et communications, à cause des CFF, des PTT et de Swissair, dans l'industrie des boissons, les assurances et assurances sociales. La liste des cantons des sièges en question ne réserve aucune surprise : Zurich (5 041 emplois, soit 63,1 % de l'effectif des établissements secondaires de sièges non genevois et 29,0 % de l'ensemble du secteur) et Bâle-Ville (2 147 emplois); les autres sont résiduels.

Les banques de siège genevois ont dans d'autres cantons 43 établissements secondaires occupant 1 367 personnes. Ceux-là sont situés principalement à Zurich (1 008 emplois) et au Tessin (215 emplois).

Parmi les 285 banques et sociétés financières de siège genevois (occupant au total 10 744 personnes en Suisse), 138 sont des filiales, c'est-à-dire qu'une autre entreprise possède plus de la moitié de leur capital. Ces 138 filiales occupent 6 936 personnes, soit 64,6 % de la main-d'oeuvre des banques et sociétés financières de siège genevois. Les maisons-mères correspondantes sont surtout des entreprises étrangères (117; 6 191 emplois) :

- 32 sont des Etats-Unis (28,8 % des emplois des filiales de maison-mère étrangère);
- 15 sont françaises (24,5 % des emplois);
- 16 sont britanniques (20,4 % des emplois);
- 56 sont européennes (54,5 % des emplois);
- 44 sont américaines (continent; 32,5 % des emplois).

Le dénominateur commun des établissements secondaires d'entreprises ayant leur siège dans un autre canton et des filiales est la dépendance économique : dans les deux cas, les décisions fondamentales sont prises dans un autre canton ou dans un autre pays. Si l'on élimine les doubles comptes, on constate que 77,5 % du secteur bancaire - en termes d'emplois - sont dépendants de l'extérieur du canton, 46,0 % par le statut de l'établissement et 31,5 % par celui de la filiale.

Tous les chiffres cités jusqu'ici proviennent des recensements des entreprises, qui ne permettent pas - étant réalisés tous les dix ans - de suivre "pas à pas" l'évolution du nombre d'entreprises et d'établissements. Les statistiques élaborées par la Banque nationale suisse (BNS) comprennent notamment l'effectif des comptoirs bancaires par année et par canton, selon le type de banque. Les types de banque en question correspondent à ceux de la nomenclature générale des activités économiques utilisée lors du recensement.

1. Quartier délimité par la rue de l'Arquebuse, la rue Calame, la rue de la Corratierie et le quai de la Poste.  
2. Quartier situé entre les Rues-Basses et le quai, s'étendant de la place Bel-Air à la rue d'Italie.

Tableau 4

Canton de Genève

Catégories particulières de personnes occupées, en 1985

	Ensemble des activités		dont banques et sociétés financières	
	Nombre	% <sup>1</sup>	Nombre	% <sup>1</sup>
Patrons, gérants et collaborateurs membres de leur famille	14 431	5,9	66	0,4
Apprentis	6 458	2,6	534	3,1
Personne ayant atteint l'âge de l'AVS	3 172	1,3	144	0,8
Personnels intérimaires	2 488	1,0	117	0,7
Frontaliers	24 102	9,9	1 312	7,6
Saisonniers	7 490	3,1	8	0,0

1. En % du total des personnes occupées.

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / Recensement fédéral des entreprises

Tableau 5

Canton de Genève

Personnes occupées selon la taille de l'entreprise, en 1985

	Ensemble du secteur privé <sup>1</sup>		dont banques et sociétés financières	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Entreprises occupant ... personnes</b>				
1	4 405	2,5	29	0,2
2 - 4	17 371	9,6	258	1,5
5 - 9	18 095	10,0	308	1,8
10 - 14	10 856	6,0	247	1,4
15 - 19	8 096	4,5	219	1,3
20 - 49	22 106	12,3	1 056	6,1
50 - 99	15 788	8,8	1 380	7,9
100 - 199	17 708	9,8	2 559	14,7
200 et plus	65 854	36,5	11 315	65,1
<b>Total</b>	<b>180 279</b>	<b>100,0</b>	<b>17 371</b>	<b>100,0</b>

1. Secteur primaire (agriculture, horticulture ...) non compris.

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / Recensement fédéral des entreprises

A la différence d'un établissement au sens du RFE, un comptoir est un établissement dans lequel les clients peuvent être reçus. Par conséquent, l'effectif des comptoirs est théoriquement inférieur ou égal à celui des établissements; en réalité, il se peut que quelques rares établissements aient échappé au recensement, alors que les statistiques de la BNS, pour des raisons liées au statut de celle-ci, sont certainement exhaustives au plus haut degré.

Les publications de la BNS contiennent aussi la liste des banques selon le type et le canton du siège. Le lecteur intéressé consultera : BNS, *Les banques suisse en 19 . . .*, Orell Füssli Verlag, Zurich, 19 . .

Tableau 6

Canton de Genève

**Etablissements et personnes occupées dans le secteur bancaire, selon le type de banque et de société financière, en 1985**

	Etablissements	Nombre	Personnes occupées	
			Répartition en %	Variation 1975-85, en %
<b>Banques</b>	<b>236</b>	<b>15 562</b>	<b>89,6</b>	<b>43,9</b>
Banque nationale	1	22	0,1	...
Banques cantonales	7	375	2,2	30,2
Grandes banques	69	6 493	37,4	32,9
Banques régionales, caisses d'épargne	9	100	0,6	...
Caisses de crédit mutuel, Raiffeisen	11	26	0,1	...
Banques commerciales ou spécialisées	38	1 518	8,7	52,0
Banques en mains étrangères	89	5 718	32,9	91,8
Banquiers privés	12	1 310	7,6	- 4,7
<b>Sociétés financières</b>	<b>209</b>	<b>1 809</b>	<b>10,4</b>	<b>17,4<sup>1</sup></b>
Sociétés financières à caractère bancaire	52	517	3,0	...
Holdings, sociétés de participations	85	759	4,4	...
Bureaux de change	12	44	0,2	...
Etablissements de prêt sur gage	2	5	0,0	...
Bourses, agences boursières	30	349	2,0	...
Autres activités bancaires	28	135	0,8	...
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>17 371</b>	<b>100,0</b>	<b>40,6</b>

1. Dans la nomenclature des activités économiques de 1975, les sociétés financières ne sont pas décomposées de la même manière que dans celle de 1985. Il est par conséquent impossible de présenter la variation détaillée entre 1975 et 1985.

Source : OFS (Berne) – SCS (Genève) / Recensement fédéral des entreprises

Entre 1975 et 1985, le nombre total de personnes occupées dans le canton de Genève augmente de 20,2 %, passant de 202 781 à 243 773. L'ampleur de cette progression doit beaucoup aux dates des recensements par rapport au cycle conjoncturel; 1975 est marquée par la récession dont le creux est atteint en 1976, alors que 1985 se situe dans une phase ascendante du cycle.

Durant cette période, la structure de l'économie genevoise continue d'évoluer : les services enregistrent une progression de l'emploi de 28,9 %, alors que l'industrie et les arts et métiers se replient de 14,0 %. Les variations les plus marquantes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

### Personne occupées selon l'activité économique dans le canton de Genève

Evolutions marquantes entre 1975 et 1985

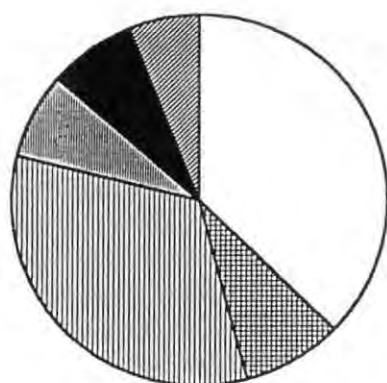
	Nombre en 1985	Variation 1975 - 85	
		absolue	en %
<b>Total</b>	<b>243 773</b>	<b>40 992</b>	<b>20,2</b>
<b>Quelques augmentations importantes ...</b>			
Consultants, services commerciaux	15 549	6 296	68,0
Banques, sociétés financières	17 371	5 014	40,6
Hôtellerie, restauration	14 661	3 899	36,2
Commerce de gros	14 985	3 711	32,9
Services de santé	14 217	3 513	32,8
Diplomatie, organisations internationales	18 572	3 239	21,1
<b>... et les diminutions</b>			
Industries, arts et métiers	29 066	- 4 717	- 14,0
dont Machines et véhicules	3 441	- 2 583	- 42,9
Construction électrique, électronique	4 624	- 484	- 9,5
Chimie	3 015	- 427	- 12,4

Source : OFS (Berne) - SCS (Genève) / Recensement fédéral des entreprises

Graphique 4

Canton de Genève

**Personnes occupées en 1985 dans le secteur bancaire, selon le type de banque ou de société financière**



□	Grandes banques	37,4 %
▣	Banques commerciales ou spécialisées	8,7 %
▤	Banques en mains étrangères	32,9 %
▥	Banquiers privés	7,6 %
■	Sociétés financières à caractère bancaire, holding	7,4 %
▧	Autres activités bancaires	6,0 %

#### 4. Bénéfice et capital imposables

La statistique dite des personnes morales (PM) fournit des informations sur le bénéfice et le capital imposables des sociétés de capitaux. Les données de base sont transmises par l'Administration fiscale cantonale; elles sont ensuite réparties selon l'activité économique par le SCS, qui en diffuse les résultats dans l'Annuaire statistique du canton de Genève.

Cette statistique ne couvre pas l'ensemble des entreprises exerçant une activité dans le canton, elle ne porte que sur celles qui – de par leur nature juridique – ont la personnalité morale : sociétés anonymes, à responsabilité limitée, en commandite par actions, coopératives, associations et fondations. Sont donc exclues les entreprises en raison individuelle, les sociétés simples, en nom collectif et en commandite. En termes d'emplois et selon les résultats du recensement de 1985, cette statistique est donc représentative de 69 % de l'ensemble des entreprises exerçant leur activité dans le canton. Dans le domaine des banques et des sociétés financières, elle couvre 90 % de l'emploi. N'y sont pas prises en compte, notamment, la plupart des banques privées. Par contre, cette statistique couvre aussi des entreprises imposées à Genève mais n'ayant aucun emploi (sociétés domiciliées; sociétés financières qui sont des éléments de constructions financières, ...).

En 1985, 205 banques et 1 429 sociétés financières apparaissent dans cette statistique. Ces effectifs ne peuvent cependant pas être comparés avec ceux provenant du recensement pour les raisons présentées au paragraphe précédent.

En 1987, les banques dégagent un bénéfice imposable de 805 millions de francs environ, les sociétés financières de 145 millions (voir tableau 7, page 14). Ensemble, elles ne représentent pas moins de 43,7 % du bénéfice imposable de l'ensemble des sociétés de capitaux (2 175 millions) ! A titre de comparaison, les dépenses brutes de l'Etat en matière de santé se fixent à 793 millions et le budget de l'Etat (total des dépenses brutes) s'établit à 3 953 millions. Notons de plus que le bénéfice imposable de 1987 est en fait relatif à l'exercice comptable de l'année précédente, ce qui introduit un décalage pour l'analyse économique de ces agrégats.

Depuis 1978 (premiers chiffres disponibles), l'évolution du bénéfice des banques et sociétés financières suit assez bien celle du bénéfice de l'ensemble des sociétés de capitaux : son expansion est forte en 1980 et 1981 ainsi qu'en 1985 et 1986 (sauf pour les sociétés financières en 1986); 1986 est un sommet pour les banques : 860 millions; par contre, le bénéfice stagne ou se replie en 1979, 1982-1984 et 1987. Cette évolution en forme de vagues découle non seulement de l'évolution des affaires, mais aussi de la règle fiscale qui permet de déduire une année l'impôt sur le bénéfice payé l'année précédente. Ainsi, un bénéfice imposable exceptionnel en 1986 (exercice 1985) tend par ce moyen à diminuer le bénéfice imposable de 1987 (exercice 1986). Depuis 1978, la part représentée par le secteur bancaire dans le total des sociétés de capitaux tend à croître (33,9 % en 1978; 43,7 % en 1987).

En 1987, le capital imposable des banques s'établit à 6,044 milliards de francs, celui des sociétés financières à 4,992 milliards, soit, pour le secteur bancaire, 48 % de l'ensemble des sociétés de capitaux.

Tableau 7

Canton de Genève

**Bénéfice et capital imposables des sociétés de capitaux, en milliers de francs**

	Banques et sociétés financières			Ensemble des sociétés de capitaux
	Banques	Sociétés financières	Total	
<b>Bénéfice imposable</b>				
1978	261 081	38 410	299 491	883 715
1979	241 579	35 357	276 936	748 395
1980	366 839	89 648	456 487	1 191 654
1981	527 040	156 573	683 613	1 557 708
1982	553 857	165 912	719 769	1 755 142
1983	520 380	183 031	703 411	1 734 554
1984	533 750	172 809	706 559	1 767 122
1985	587 382	240 420	827 802	2 210 356
1986	859 935	156 564	1 016 499	2 424 409
1987	804 675	144 721	949 396	2 174 896
<b>Capital imposable</b>				
1978	2 563 063	2 440 055	5 003 118	12 243 776
1979	2 403 367	2 473 337	4 876 704	12 543 052
1980	2 914 287	2 591 391	5 505 678	12 991 818
1981	3 096 072	2 816 062	5 912 134	13 786 794
1982	3 383 677	3 247 208	6 630 885	14 928 164
1983	4 142 016	4 213 025	8 355 041	17 668 838
1984	4 368 258	4 181 693	8 549 951	18 575 062
1985	4 851 204	4 675 423	9 526 627	20 130 355
1986	5 704 666	5 740 068	11 444 734	21 197 391
1987	6 044 525	4 992 457	11 036 982	23 010 399

Source : SCS (Genève)



Le rapport entre bénéfice et capital imposables fournit une approximation de la rentabilité du capital de l'entreprise. En 1987, ce taux se fixe à 13,3 % pour les banques. La rentabilité des banques est chaque année supérieure à celle de l'ensemble des sociétés de capitaux, ce qui correspond certainement à la réalité économique, bien que l'on ne puisse pas comparer sans précaution, dans ce domaine, des activités économiques différentes. Notons par ailleurs que l'horlogerie et la bijouterie – surtout de haut de gamme, à Genève – affichent des taux enviables ces dernières années (plus de 20 % en 1986 et 1987).

La rentabilité des sociétés financières (2,9 % en 1987) ne peut pas être comparée sans précaution à celle des autres entreprises. Celles-là sont le plus souvent des holdings (sociétés de participations) et elles n'ont par conséquent pas d'activité "réelle" de production de biens ou de services; beaucoup d'entre elles n'ont d'ailleurs pas d'emploi (sociétés domiciliées). De plus, elles ne peuvent pas être imposées sur les bénéfices de leurs filiales, cela pour éviter la double imposition.

Grâce aux résultats du recensement des entreprises de 1985, on peut calculer l'ordre de grandeur du bénéfice par personne occupée. Ainsi, les grandes banques dégagent en 1985 49 000 francs de bénéfice par emploi, les banques commerciales 41 000 et les banques étrangères 27 000 environ. Mais il faut se garder de conclusions trop rapides, car les variations sont parfois fortes (banques étrangères : 151 millions de bénéfice en 1985, 300 millions en 1987) et on ne peut pas suivre l'emploi année après année. Voir tableau 8, page 16.

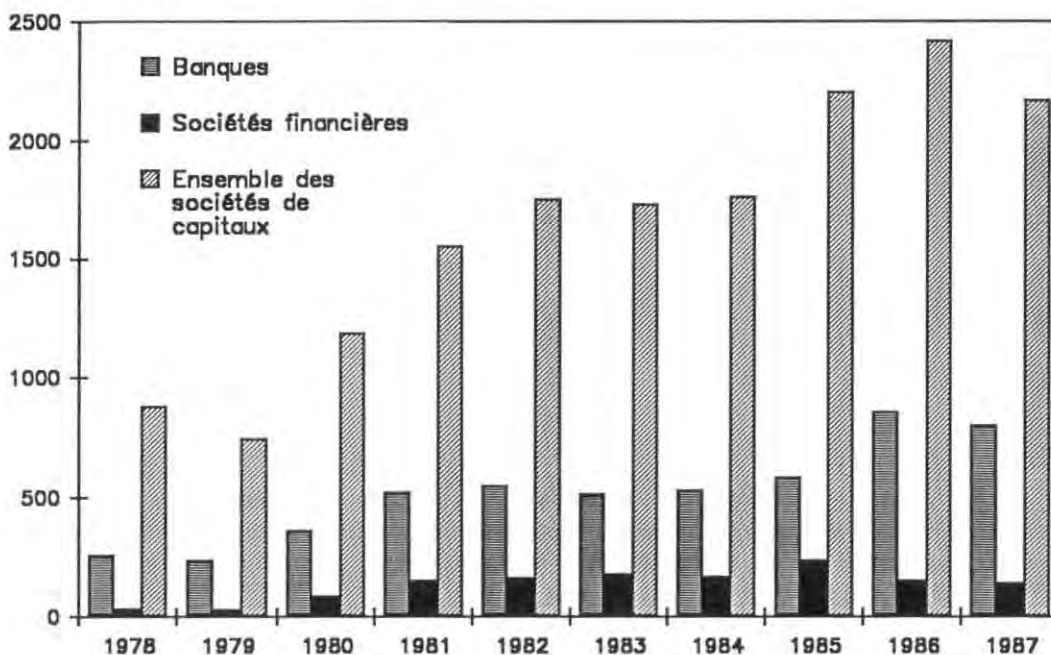
Graphique 5

Canton de Genève

**Bénéfice imposable des sociétés de capitaux**

Banques, sociétés financières et ensemble des sociétés de capitaux

Millions de francs



Afin de bien comprendre la portée et les limites des résultats de la statistique des sociétés de capitaux, il faut se rappeler qu'il existe deux filtres entre la réalité de la marche des affaires et la réalité fiscale (agrégats financiers imposables). Le premier est le filtre comptable : diverses techniques comptables permettent de moduler l'apparition du bénéfice dans le temps et – pour les multinationales – dans l'espace; un bénéfice en baisse peut cacher un assainissement de l'entreprise qui portera ses fruits à long terme, alors qu'un bénéfice en hausse peut n'être qu'un profit à court terme n'impliquant pas que l'entreprise est plus solide pour autant. De plus, le bénéfice est volatil par rapport au volume des affaires; si ce dernier progresse de 5 %, le premier peut augmenter beaucoup plus en valeur relative. Le second filtre est d'ordre fiscal, puisque bénéfice et capital imposables sont des agrégats définis selon des règles fiscales.

Ces précautions prises, il n'en reste pas moins que les chiffres présentés dans ce chapitre mettent bien en évidence la place importante tenue dans le canton par le secteur bancaire en termes de bénéfice (près d'un milliard de francs en 1987) et de capital imposables (11 milliards en 1987).

Tableau 8

Canton de Genève

**Bénéfice et capital imposables des sociétés de capitaux du secteur bancaire et financier, selon le type de banque**

	Bénéfice	Capital	Bénéfice	Capital	Bénéfice par emploi
	Milliers de F		%		Milliers de F
<b>1985</b>					
Grandes banques	305 459	1 325 897	36,9	13,9	49,0
Banques commerciales	60 637	747 490	7,3	7,8	41,0
Banques étrangères	151 359	2 134 061	18,3	22,4	27,0
Autres banques	69 927	643 756	8,5	6,8	...
Sociétés financières	240 420	4 675 423	29,0	49,1	...
<b>Total</b>	<b>827 802</b>	<b>9 526 627</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>49,4</b>
<b>1987</b>					
Grandes banques	385 120	1 742 386	40,6	15,8	...
Banques commerciales	90 117	1 069 376	9,5	9,7	...
Banques étrangères	300 061	2 943 599	31,6	26,7	...
Autres banques	29 377	289 164	3,1	2,6	...
Sociétés financières	144 721	4 992 457	15,2	45,2	...
<b>Total</b>	<b>949 396</b>	<b>11 036 982</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>...</b>

Source : SCS (Genève)

## 5. Epargne et placements hypothécaires

Dans les statistiques de la BNS, très peu d'agrégats monétaires sont régionalisés – très peu sont sans doute régionalisables – et il n'est pas possible de dessiner un portrait précis et circonstancié des bilans des banques genevoises en comparaison de ceux des banques suisses dans leur ensemble.

Ces statistiques fournissent cependant des données relatives à l'épargne et aux placements hypothécaires réparties par canton. Les montants d'épargne sont attribués au comptoir auquel le compte a été ouvert. Ainsi, l'épargne totale du canton de Genève ne correspond pas exactement à l'épargne des résidents, mais contient aussi des comptes ouverts par des frontaliers et d'autres non-résidents. Parallèlement, les genevois peuvent avoir des comptes attribués à un autre canton. De plus, les entreprises peuvent elles aussi détenir une partie de cette épargne, notamment des bons de caisse. Quant aux placements hypothécaires, on peut considérer que ceux qui sont attribués au canton concernent pour la quasi-totalité des bâtiments situés dans le canton.

Par ailleurs, les chiffres présentés ici ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'épargne et des placements hypothécaires. Ne sont pas compris, notamment, les portefeuilles d'actions et d'obligations, ainsi que les prêts hypothécaires accordés par des organismes non bancaires (assurances, ...).

Compte tenu des précisions ci-dessus, l'épargne dans le canton se monte à 14,7 milliards de francs environ en 1987, dont 3,4 milliards en bons de caisse, le reste en dépôts d'épargne ou livrets de dépôts. A l'échelon national, le total correspondant se fixe à 273,2 milliards. La part du canton dans le pays est de 5,4 %, elle correspond à peu près à la part de Genève en termes de population (5,6%). Voir tableau 9, page 18.

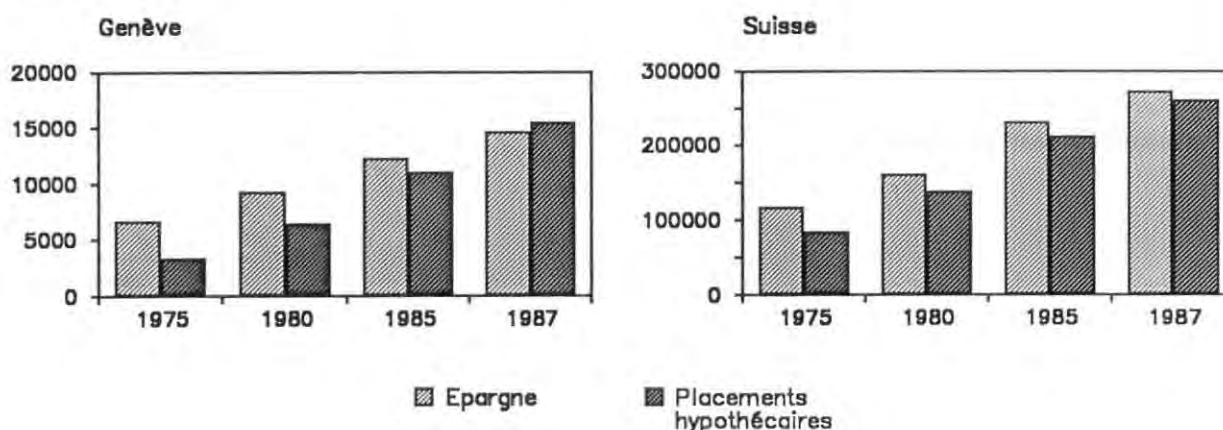
Entre 1975 et 1987, l'épargne genevoise progresse de 6,7 % en moyenne annuelle, l'épargne suisse de 7,3 %. Dans sa structure comme dans son évolution, l'épargne cantonale ne se démarque pratiquement pas de l'épargne nationale.

Considérée par rapport à l'effectif de la population, l'épargne genevoise s'établit à 39 600 francs environ par habitant, dont 9 200 en obligations et bons de caisse, les chiffres nationaux sont respectivement de 41 300 et 13 400 francs. Bien entendu, ces moyennes recouvrent des situations individuelles très différentes, elles ressemblent en cela aux moyennes de consommation d'alcool, calculées en posant au dénominateur le total de la population, enfants compris ! Dans les faits, les "gros comptes" représentent une part importante du total et une partie de ces montants appartient à des entreprises.

Graphique 6

### Epargne et placements hypothécaires, à Genève et en Suisse

Millions de francs



D'après les comptes nationaux, élaborés par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le revenu cantonal genevois se fixe en 1987 à 16,605 milliards de francs; il se décompose ainsi :

- rémunération des salariés : 10,669 milliards
- revenus des indépendants : 1,520 milliards
- revenus de l'entreprise  
et de la propriété : 4,416 milliards

L'épargne du canton apparaît donc ainsi comme équivalant environ aux neuf dixièmes du revenu cantonal, ceci dit pour mieux se rendre compte des ordres de grandeurs et concrétiser les chiffres. On se souviendra bien sûr que cette épargne est loin de représenter la totalité de la fortune du canton puisqu'elle ne comprend ni les placements en actions et obligations ni les éléments moins liquides de la fortune (biens immobiliers, ...).

Dans le canton, les placements hypothécaires enregistrés dans les banques se montent à 15,5 milliards en 1987, soit 5,9 % de l'agrégat national. Ces placements augmentent de 13,6 % en moyenne annuelle entre 1975 et 1987 (Suisse : + 9,8 %), c'est-à-dire nettement plus rapidement que l'épargne.

Tableau 9

**Epargne et placements hypothécaires, à Genève et en Suisse**

	Epargne				Placements hypothécaires
	Dépôts d'épargne	Livrets et carnets de dépôts	Obligations et bons de caisse	Total	
<b>Genève, en millions de F</b>					
1975	3 907	1 232	1 577	6 716	3 369
1980	5 363	1 842	2 127	9 332	6 471
1985	6 562	3 138	2 595	12 295	11 053
1987	7 339	3 910	3 416	14 665	15 497
<b>Suisse, en millions de F</b>					
1975	64 768	18 671	34 193	117 632	85 058
1980	90 294	25 261	46 668	162 223	138 988
1985	113 654	42 363	75 748	231 765	212 566
1987	130 954	53 360	88 903	273 217	261 700
<b>Part de Genève dans la Suisse, en %</b>					
1975	6,0	6,6	4,6	5,7	4,0
1980	5,9	7,3	4,6	5,8	4,7
1985	5,8	7,4	3,4	5,3	5,2
1987	5,6	7,3	3,8	5,4	5,9
<b>Par habitant, en 1987, en milliers de F</b>					
Genève	19,8	10,6	9,2	39,6	41,9
Suisse	19,8	8,1	13,4	41,3	39,5

Source : BNS

## 6. Activité boursière

Les statistiques de la BNS présentent aussi les mouvements de titres aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.

En 1987, année de forte activité (du moins jusqu'en octobre), des titres ont été échangés pour 233 milliards de francs à Genève, 636 milliards à Zurich et 96 milliards à Bâle. La bourse de Genève a ainsi traité le quart des opérations en termes de valeur. Ces mouvements sont loin d'être négligeables en comparaison d'autres agrégats : le capital imposable de l'ensemble des sociétés de capitaux du canton par exemple se fixe à 23 milliards, soit le dixième des capitaux échangés en une année à la bourse de Genève.

Durant cette même année, 227 548 titres ont été cotés à la Bourse de Genève, soit 20,3 % du total des cotations. Remarquons que la bourse de Bâle cote à peu près autant de titres que celle de Genève, mais que cela représente beaucoup moins de mouvements.

Notons entre parenthèses que la première Bourse de Genève a été ouverte en 1857, ce qui en fait la doyenne des bourses suisses.

Sur le plan international, les places boursières suisses restent cependant de taille modeste par rapport à New-York, Tokyo et Londres. En 1986, la capitalisation boursière (somme de toute les valeurs boursières des sociétés cotées) s'établit à 3 607 milliards de francs à New-York, 2 979 à Tokyo, 3 777 à Londres, 386 en RFA, 256 à Paris et 212 à Zurich.

Tableau 10

### Activité boursière à Genève, Zurich et Bâle

	Genève	Zurich	Bâle	Total
<b>Cours cotés</b>				
1980	105 103	297 994	91 449	494 546
1985	186 576	475 120	193 569	855 265
1986	214 458	508 333	228 404	951 195
1987	227 548	624 059	270 753	1 122 360
1988	254 313	614 545	215 460	1 084 318
<b>Mouvements de titres, en millions de F</b>				
1980	...	132 597	28 632	161 229
1985	209 712	451 703	85 770	747 185
1986	232 718	558 233	98 483	889 434
1987	233 179	636 353	95 817	965 349
1988	199 479	568 620	82 507	850 606

Source : BNS

Tableau 11

Suisse

Traitement mensuel moyen des employés, selon le sexe et la catégorie, en 1987

	Ensemble des activités		dont banques et sociétés financières	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Traitement mensuel, en F</b>				
Catégorie 1	5 583	4 171	5 968	5 220
Catégorie 2	4 230	3 154	4 175	3 752
Catégorie 3	3 633	2 817	3 319	2 983
<b>En tout</b>	<b>4 876</b>	<b>3 335</b>	<b>4 765</b>	<b>3 860</b>
<b>Variation 1975 - 1987, en %</b>				
Catégorie 1	56,6	62,9	65,8	68,6
Catégorie 2	52,9	59,6	56,7	66,3
Catégorie 3	56,6	65,6	54,8	75,1
<b>En tout</b>	<b>55,4</b>	<b>60,8</b>	<b>61,9</b>	<b>67,2</b>
<p><i>Catégorie 1 : employés qualifiés travaillant de façon indépendante et justifiant d'un apprentissage ou d'études complètes, tels que mandataires, chefs d'atelier, comptables, premiers vendeurs, etc.</i></p> <p><i>Catégorie 2 : employés ne travaillant pas de façon indépendante mais justifiant d'un apprentissage ou de connaissances particulières tels que dessinateurs, laborantins, aides-comptables, deuxièmes vendeurs, etc.</i></p> <p><i>Catégorie 3 : employés tels que aides de bureau, magasiniers, commissionnaires, concierges, etc.</i></p>				

Source : OFIAMT (Berne)

## 7. Salaires

La principale source d'information sur les salaires est constituée par l'enquête annuelle d'octobre sur les salaires et traitements effectuée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

En 1987, le salaire mensuel moyen d'un employé de banque de sexe masculin en Suisse se fixe à 4 765 francs; dans l'ensemble de l'économie, il s'établit à 4 876 francs. Pour les employées, ces chiffres se situent respectivement à 3 860 et 3 335 francs (voir tableau 11).

Réparties selon les trois grandes catégories définies par l'OFIAMT, ces moyennes laissent entendre que les salaires des employés de banque de sexe masculin sont assez proches de ceux de l'ensemble des employés, alors que les salaires féminins, du moins pour les employées qualifiées (catégories 1 et 2), sont sensiblement plus élevés que ceux enregistrés dans l'ensemble de l'économie. Pour cette raison, l'écart entre les salaires masculins et féminins est moins creusé dans les banques que dans les autres secteurs pris globalement.

Afin de mieux comprendre la portée et les limites de ces chiffres, il faut se rappeler les éléments suivants :

- l'enquête de l'OFIAMT ne prend pas en compte les cadres supérieurs;
- les catégories utilisées sont très générales et les écarts entre branches économiques ne sont pas interprétables sans référence à la structure de l'emploi en termes de professions;
- l'écart entre salaires moyens masculins et féminins découle du fait que les femmes n'occupent pas le même genre de poste que les hommes, dans la plupart des entreprises du moins et dans bien des branches économiques; on peut ainsi constater un écart "in globo" qui ne signifie pas pour autant que les salaires sont aussi inégaux à fonction, qualification et expérience équivalentes.

Cela précisé, la structure professionnelle des emplois dans les banques favorise sans doute la mixité. Dès lors, il est moins surprenant de constater un écart relativement faible entre salaires moyens selon le sexe.

Entre 1975 et 1987, les salaires moyens masculin et féminin dans les banques progressent respectivement de 61,9 % et 67,2 %, soit un peu plus que ceux de l'ensemble des secteurs. En raison du renchérissement enregistré en Suisse durant la même période (+ 41,4 %), l'augmentation du pouvoir d'achat se fixe respectivement à 14,5 % et 18,2 %.

## Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

- **Economie genevoise, rétrospective annuelle**

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988

- **Recensements fédéraux de la population et des logements (RFP)**

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. " " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. " " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidente active

- **Recensements fédéraux des entreprises (RFE)**

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975 - 1982 - 1985
N° 66	Mars	1988	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève

- **Population (état, mouvement, perspectives)**

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton	
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève	
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève	
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984	
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986	

- **Emploi et vie active**

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973	
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève	
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980	
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982	
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève	

- **Enseignement, formation, recherche**

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980	
-------	----------	------	---	--

- **Agriculture**

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

- **Energie**

N° 53	Novembre	1986	Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève	
-------	----------	------	---	--



• **Industrie**

N° 40 Avril 1984 Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982

• **Construction et logement**

*Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève*

N° 1 Février 1977 Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève  
 N° 4 Mai 1977 Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977  
 N° 7 Avril 1978 " " " en 1977 et 1978  
 N° 13 Mai 1979 " " " en 1978 et 1979

*Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants*

N° 2 Mars 1977 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976  
 N° 6 Février 1978 " " " 1977  
 N° 12 Février 1979 " " " 1978  
 N° 14 Mars 1980 " " " 1979  
 N° 19 Mars 1981 " " " 1980  
 N° 27 Février 1982 " " " 1981  
 N° 34 Mars 1983 " " " 1982  
 N° 43 Mars 1985 Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984  
 N° 48 Octobre 1985 " " " 1985  
 N° 54 Décembre 1986 " " " 1986  
 N° 65 Février 1989 " " " 1987 et 1988

• **Banques et assurances**

N° 70 Août 1989 Les banques à Genève

• **Secteur international**

N° 9 Décembre 1978 Les Organisations internationales à Genève 1977-1978  
 N° 18 Mars 1981 " " " 1979-1980

• **Commerce extérieur du canton avec l'étranger**

N° 20 Avril 1981 Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980  
 N° 33 Février 1983 Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981  
 N° 51 Avril 1986 Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)

• **Salaires, revenus et prestations sociales**

N° 39 Décembre 1983 Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse

• **Prix, loyers**

N° 17 Février 1981 Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981  
 N° 21 Juin 1981 Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981  
 N° 29 Avril 1982 Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982  
 N° 37 Juin 1983 Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983  
 N° 41 Juillet 1984 " " évolution 1983-1984  
 N° 56 Juillet 1987 " " évolution 1984-1986  
 N° 60 Septembre 1988 Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse  
 N° 67 Avril 1989 Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire

• **Conjoncture**

N° 47 Septembre 1985 Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984

• **Mélanges**

N° 10 Janvier 1979 Franc suisse et économie genevoise  
 Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse  
 Tourisme et hôtellerie

### Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**

Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

- **Mémento statistique**

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

- **Bulletin statistique**

Bulletin trimestriel de 48 pages, couverture verte.

Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

### Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

- **Aspects statistiques**

Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.

Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.

- **Données statistiques**

Couverture jaune, 5 à 10 numéros par an.

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel). Le *Fait marquant* traite, sur une page, une question de l'actualité économique.

### Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires dans l'industrie**

Feuille de couleur orange.

Feuille mensuelle, avec complément trimestriel, présentant les résultats chiffrés du test conjoncturel pour l'industrie à Genève.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.